

COMPTE RENDU DE LA REUNION du Conseil municipal du 22 avril 2011.

L'an deux mille onze, le vingt deux avril, à 20 h. 30 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de LABRY, après convocation légale et sous la présidence de M. Jean COURCOUX, Maire.

Etaient présents : Mesdames CHAUMONT et LADOUCE.
Messieurs CARDAIRE, COURCOUX, DAMILO, LABARRE Daniel, LEXA, MORETTE, RENE, RITZ et SCHMIDT.

Etaient absents : Mme AUDINOT Marie Agnès, Mrs CLAREN Fabien, LABARRE Sébastien et MUSQ Jean Pierre, excusés.
Mr Daniel PENNEQUIN.

Etaient représentés : Mr CUNY Claude, représenté par Mr SCHMIDT Michel.
Mme GOEURIOT Viviane, représentée par Mr COURCOUX Jean.
Mme STOUVENOT Sylvie, représentée par Mr RITZ Luc.

Secrétaire de séance : Mr LABARRE Daniel.

* * * * *

Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2011 a été adopté. Un point est ajouté à l'ordre du jour : Le vote des subventions aux associations.

1) VOTE DU TAUX DES 3 TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal a décidé ***une nouvelle pause fiscale pour cette année***. Les taux de l'année 2010 seront donc maintenus, à savoir :

| | |
|---------------------------|----------------|
| - Taxe d'habitation | 10,95 % |
| - Foncier bâti | 15,78 % |
| - Foncier non bâti | 45,59 % |

Le nouveau produit attendu s'élève désormais à **359 487 €**.

➤ *La présente délibération a été adoptée à la majorité des voix (13 voix pour et 1 voix contre)*

2) BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil a adopté à l'unanimité le Budget Primitif 2011. Ses opérations sont les suivantes :

| Section de fonctionnement | | Section d'investissement | |
|---------------------------|-------------|--------------------------|-----------|
| Dépenses | 1 079 800 € | Dépenses | 689 613 € |
| Recettes | 1 079 800 € | Recettes | 689 613 € |

soit un budget global de 1 769 413€.

A noter que l'**autofinancement global de la section d'investissement soit 172 004 €**, se décompose de la façon suivante :

- Une partie de l'**excédent de fonctionnement 2010**, soit la somme de **38 504 €** affectée à l'investissement afin de couvrir le besoin en financement.)
- Un **prélèvement** dégagé sur le budget de fonctionnement de l'année 2011, soit la somme **133 500 €**.

Les principaux investissements prévus sont :

- Terminer les travaux d'aménagement de la salle socio culturelle, pour la somme de **6 788 €**
- Terminer les travaux de réhabilitation de l'école maternelle, pour la somme de **9 318 €**
- Le remboursement du capital des emprunts, pour la somme de **83 500 €**.
- Des acquisitions de terrains, mobilier, informatique, matériel services techniques, pour la somme de **36 500 €**
- La garantie totale des installations thermiques pour **10 000€**,
- Mener à bien de nouveaux investissements tels que : Travaux de réfection de diverses rues pour **15 000€** changement de portes à l'école primaire pour **19 100 €** travaux d'aménagement des abords du hangar pour **40 000 €** dispositifs de vidéo surveillance pour **50 000 €**, création d'un terrain multi sports pour **70 000 €**, provision pour la 1° phase des travaux d'aménagement du secteur sud de LABRY pour **349 407 €**

Côté recettes, outre l'autofinancement communal à hauteur de **172 004 €**, constitué par l'excédent 2010 et le prélèvement sur le fonctionnement 2011, sont prévus :

- L'excédent d'investissement 2010 reporté pour la somme de **39 284€**
- Les nouvelles subventions à venir pour la somme de **135 325 €**
- La récupération de TVA pour la somme de **150 000 €**
- La vente du terrain de l'ancienne MJC + 2 annuités vente hangar ZAC Geslin pour la somme de **188 000 €**
- La taxe locale d'équipement pour la somme de **5 000€**

3) Subventions 2011 au C.C.A.S. et aux associations

La commission d'attribution des subventions aux associations s'est réunie le 15 avril dernier et a proposé les modalités d'attribution des subventions de l'année 2011.

* Subvention communale au Centre communal d'action sociale :

Le conseil municipal était appelé à se prononcer sur le vote de la subvention 2011 à verser au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) Il a été informé d'autre part qu'une somme de 10 080,43€ provenant de la dissolution du comité des fêtes, abondera le budget 2011.

Après débat, le conseil municipal a décidé de reporter sa décision à une date ultérieure et invité le C.C.A.S. à se prononcer sur ce point. Il demande que soient précisées préalablement les conditions d'utilisation de ce don, et que soit définie en particulier la nature du ou des projets qu'il financerait.

* Subventions communales aux associations locales et extérieures :

Le Conseil a adopté à l'unanimité les propositions de la commission, résumées dans le tableau page suivante.

| | |
|--|---------------------|
| 1) Subventions aux associations locales: |6 380 € |
| * Centre musical (aide aux familles) |1 100€ |
| * Autres associations |5 280€ |
| 2) Subventions aux associations extérieures : |750 € |

Soit un total de 7 330 €

DETAIL DES SUBVENTIONS 2011

1) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES **Sous total 1 6 380 €**

* Aide directe aux familles.....1 100 €

Cette aide sera versée au Centre musical de LABRY sitôt le vote de la présente délibération.

* Autres subventions5 280€

| | |
|---|---------|
| M.J.C de LABRY | 888 € |
| Tennis de Table du Jarnisy | 1 005 € |
| Joyeuse Pétanque | 131 € |
| Société de Tir du Jarnisy | 702 € |
| Arts martiaux (Association des arts martiaux de LABRY) | 845 € |
| F.D.R.P.A (Amicale des Retraités et personnes âgées à LABRY)..... | 305 € |
| A.M.C - A.C.P.G (Amicale des Anciens Combattants) | 155 € |
| Comité des Parents d'Elèves de LABRY | 630 € |
| Association Les Vieilles anglaises..... | 619 € |

2) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES **Sous total 2 950 €**

| | |
|--|-------|
| V.M.E.H. (Visiteuses malades en établissements hospitaliers, secteur LABRY | 100 € |
| A.A.A.A. (Association des 4 A, maison retraite de LABRY | 100 € |
| Secours catholique Doyenné de l'Orne, secteur du Jarnisy (Banque alimentaire) | 100 € |
| Association "Les restaurants du cœur et les Relais du cœur de M et Melle" à VANDOEUVRE | 100 € |
| Secours populaire français | 100 € |
| A.D.A.P.A (Association d'Aide aux Personnes Agées du Pays Haut) | 50 € |
| I.L.G.C à JARNY (Instance de Gérontologie, cantons CONFLANS et CHAMBLEY)..... | 50 € |
| A.F.M.D.54 Amis Fondation de la Mémoire et de la Déportation de M. et Melle. | 50 € |
| Association Comité Le Souvenir Français de CONFLANS-JARNY | 50 € |
| Association F.N.A.T.H. section locale du Jarnisy | 50 € |
| A.L.C.L-C.G.L..... | 50 € |
| Association Croix d'Or à DONCOURT les CONFLANS | 30 € |
| Comité de la Stèle du Cimetière Russe de VALLEROY | 30 € |
| Comité départemental d'organisation Concours résistance et déportation | 30 € |
| S.O.S. Amitié, Metz Lorraine à METZ | 30 € |
| Ceux de VERDUN (Amicale de Meurthe et Moselle Nord)..... | 30 € |

TOTAL GENERAL = 7 330 euros

A noter qu'une somme de **1 500 euros supplémentaire** est réservée pour **encourager toute distinction à titre sportif ou culturel, contribuant au renom de la localité**. Cette somme de 1 500 euros servira à aider les associations locales qui seraient amenées à organiser une manifestation à caractère exceptionnel, de niveau interrégional ou national.

4) Aménagement d'un TERRAIN MULTI SPORTS

La somme prévue au débat d'orientation budgétaire a été revue à la hausse et portée à hauteur de 70 000€.

Le conseil municipal a pris connaissance des différentes propositions commerciales, présentation du projet par vidéo projection. Parmi plusieurs sites d'implantation suggérés, c'est le site de la ZAC Geslin qui a été privilégié, à savoir sur le terrain vert situé face au bâtiment des associations.

5) Informations diverses

* **Embauche d'un agent en contrat CUI aux services techniques**

Une personne a été recrutée dans le cadre des contrats uniques d'insertion, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2011.

* **Dates à retenir**

- Le **08 mai 2011** : Cérémonie au monument aux morts à HATRIZE.
- Le **15 mai 2011** : Cérémonie devant la stèle soviétique du cimetière russe de VALLEROY.
- **Fin Juin 2011** : Remise de la médaille « Officier dans l'Ordre national du Mérite » à Monsieur Jean COURCOUX, à la salle socio culturelle. Les invitations seront faites à l'initiative de Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle. La date reste à préciser.